BTS CIEL



E 6-2 – PROJET TECHNIQUE

Dossier de présentation et de validation du projet (consignes et contenus)

Groupement acadé	ession 2025		
Lycée : Saint Aubir	n La Salle		
Ville: Verrières en	Anjou		
N° du projet : 2	Nom du projet : Out	il de surveillance de l'état du terrain d'un	hippodrome
Projet nouveau	Oui Non Non	Projet interne Oui 🗆	Non 🗆
Délai de réalisation	150 heures	Statut des étudiants Formation initiale	Apprentissage
Spécialité des étudiants	ER IR Mixte	Nombre d'étudiants 5	
		Nombre d etudiants 3	
Professeurs responsable	Thierry JUMEL David CAILLAUD		
Commercia			
Sommaire 1 – Présentation et s	ituation du projet dans son env	rironnement	3
	1 0		
	1 0		
		1	
		itement	
	•		
_			
		·S	
		aitement	
		orme NF X50-151)	
4 – Spécifications fo	onctionnelles des systèmes d'ac	equisition	8
		S	
		nts (logiciels / matériels / documents)	
		ar étudiantar étudiant	
		inales évaluées :	
-			
`			
8.2 – Atteintes de	es objectifs du point de vue clie	nt	16
8.3 – Avenants :			16
		0-150	
10 – Observation de	la commission de Validation		18

10.1 -	Avis formulé par la commission de validation :	. 1
10.2 –	Nom des membres de la commission de validation académique :	. 1
	Visa de l'autorité académique :	

1 – Présentation et situation du projet dans son environnement

1.1 – Contexte de réalisation

Constitution de l'équipe de projet :	Étudiant 1 ER 🔲 IR 🗍	Étudiant 2 ER	Étudiant 3 ER	Étudiant 4 ER 🔲 IR 🔲	Étudiant 5 ER 🔲 IR 🗍
Projet développé :	Au lycée ou er	n centre de forma	tion 🗌 En	entreprise	Mixte 🗌
Type de client ou donneur d'ordre (commanditaire):	Adresse: Chemin Contact: M.Pierr Origine du projet: > I > 0	rome d'Angers de la Chabolais e-Yves MAILLE	BP 33024 Angers O T Lycée □	Oui Cedex 1 Entreprise Entreprise Entreprise Entreprise	Non □
Si le projet est développé en partenariat avec une entreprise :	Nom de l'entrepris Adresse de l'entre Adresse site : Tél. :	prise:			

1.2 – Présentation du projet

L'état du terrain le jour d'une course hippique est un critère très important à prendre en compte. En effet, il peut augmenter ou diminuer ses chances de victoire d'un cheval selon son aptitude sur un terrain léger, souple ou lourd.

Pour mesurer l'état du terrain, les « officiels » utilisent un pénétromètre. Celui-ci comprend une tige de fer associée à un poids d'un kilo et permet chaque matin au régisseur de l'hippodrome d'aller vérifier l'état de la piste où vont se courir les courses. Il va donc se rendre sur la piste, armé du pénétromètre pour le laisser tomber à différents endroits de la piste afin de relever la profondeur à laquelle le pénétromètre sera descendu.

Ensuite, les mesures sont entrées dans un logiciel de conversion puis grâce à la moyenne obtenue avec les différents relevés, l'état du terrain est déterminé selon l'échelle suivante :

Jusqu'à 2,2	2,3 - 2,7	2,8 - 2,9	3,0 - 3,2	3,3 - 3,4	3,5 - 3,7	3,8 - 4,1	4,2 - 4,5	4,6 - 5,0	5,1 et au- dessus
TRÈS LÉGER	LÉGER	BON LÉGER	BON	BON SOUPLE	SOUPLE	TRÈS SOUPLE	COLLANT	LOURD	TRÈS LOURD

Figure 1: Échelle française de pénétromètrie

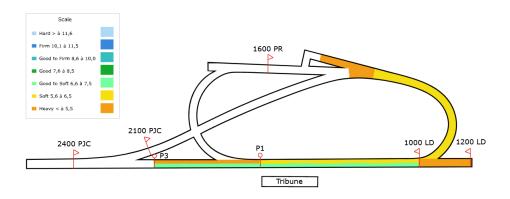
En d'autres termes, plus la tige de fer aura été profond dans la terre, plus le terrain sera qualifié de lourd et plus les chevaux iront profond dans le sol et devront accomplir des efforts pour réussir à terminer la course en tête.



Figure 2: Exemple de pénétromètre

L'idée de ce projet est d'ajouter un outil en complément de l'indice du pénétromètre. Il s'agira de développer un appareil connecté (minipénétromètre, mini-pelle, ...), qui permettra de prendre en compte la résistance à l'enfoncement du terrain. Une moyenne sera calculée sur la zone de prélèvement. L'opération sera effectuée à plusieurs endroits du parcours. Les données seront transmises sur une plateforme de traitement.

L'état du terrain issu des relevés précédents devra être présenté sous forme d'une carte représentant le tracé de la piste. Le cas échéant, des couleurs différentes pourront être utilisées pour afficher d'éventuels écarts sur l'état du terrain d'une zone à l'autre.



©Copyright of the above map is under the sole ownership of TurfTrax

Figure 3: Exemple de présentation du relevé pour une piste Source : https://www.turftrax.co.uk/

Remarque; L'échelle sur la figure précédente, issue elle aussi de relevés tout au long des pistes, exprime une résistance. Plus cette résistance est forte, plus le terrain est léger, et inversement. Cette échelle comprend 7 niveaux. En revanche, les anglais n'utilisent pas de terme pour décrire un état du terrain « très souple » ou « collant », passant directement de « soft » à « heavy ».

Supérieur à 11,6	11,5 à 10,1	10 à 8,6	8,5 à 7,6	7,5 à 6,6	6,5 à 5,6	Inférieur à 5,6
HARD	FIRM	GOOD TO FIRM	GOOD	GOOD TO SOFT	SOFT	HEAVY

1.3 – Situation du projet dans son contexte

Domaine d'activité du système support d'étude :	 ☐ télécommunications, téléphonie et réseaux téléphoniques; ☐ informatique, réseaux et infrastructures; ☐ multimédia, son et image, radio et télédiffusion; ☐ mobilité et systèmes embarqués; ☐ électronique et informatique médicale; ☐ mesure, instrumentation et micro-systèmes; ☐ automatique et robotique.
---	--

1.4 – Cahier des charges – Expression du besoin

Les fonctionnalités demandées pour ce projet sont :

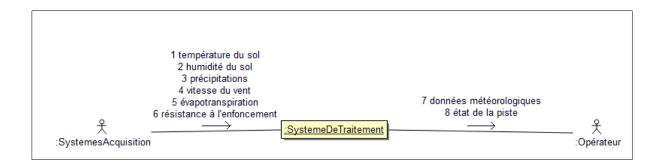
- Conception d'une station météorologique qui mesure :
 - Les précipitations,
 - La vitesse du vent,
 - La température du sol,
 - L'humidité du sol
 - L'évapotranspiration

et met à disposition les mesures sur le serveur de traitement.

- Conception d'un dispositif capable de mesurer la résistance à l'enfoncement du terrain (pénétromètre). Les différentes mesures seront transmises sur la plateforme de traitement.
- Conception d'un robot permettant de déplacer le pénétromètre selon une trajectoire donnée. Il doit mettre à disposition les mesures sur le serveur de traitement.
- Conception d'un système de traitement qui publiera :
 - L'état du terrain, issu des relevés, présenté sous forme d'une carte représentant le tracé de la piste. Le cas échéant, des couleurs différentes pourront être utilisées pour afficher d'éventuels écarts sur l'état du terrain d'une zone à l'autre.
 - Moyenne des relevés et qualification de l'état du terrain selon l'échelle française de pénétromètrie.
 - o Moyennes pour les parcours les plus empruntés sur la piste. Par exemple, la ligne droite, la piste circulaire ronde, etc.
 - Prévisions météo.
 - o Date du dernier arrosage exprimé en mm et distingué pour la piste en ligne droite et la piste circulaire.
 - Humidité du sol exprimée en pourcentage.
 - Pluviométrie depuis 24 heures et depuis 7 jours.
 - o Évaporation de l'humidité du sol exprimée en mm. Le vent, les températures et l'ensoleillement influencent cette donnée.
 - o Direction du vent.
 - L'hygrométrie, c'est-à-dire la quantité d'eau dans l'air exprimée en pourcentage.

2 – Spécifications fonctionnelles du système de traitement

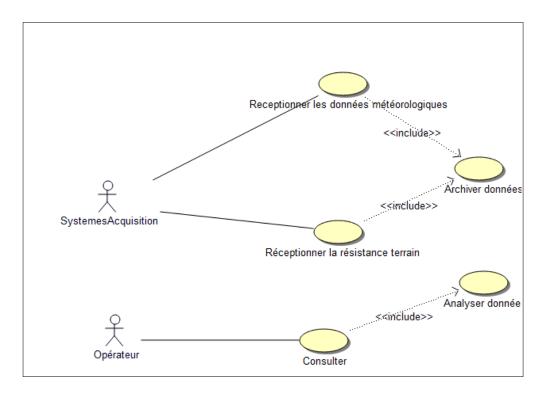
2.1 – Contexte du système de traitement



2.2 - Catalogue des acteurs

Acteurs	Rôle			
Opérateur	ersonne qui souhaite consulter les données météorologiques ainsi que la souplesse du terrain			
SystemesAcquisition	Système d'acquisition qui fournit :			

2.3 - Diagramme des cas d'utilisation



2.4 – Présentation fonctionnelle

2.4.1 - Identification des fonctions principales

L'analyse du cahier des charges permet d'identifier les principales fonctions couvertes par le système de traitement.

Fonctions principales du système de traitement(Fpi)	Description
Fp1	Réceptionner les données météorologiques Les informations remontées sont : o Température, taux d'humidité, ensoleillement, force et direction du vent. o Pluviométrie
Fp2	Réceptionner la résistance du terrain L'information remontée est :
Fp3	Archiver données Cette fonction assure le stockage des données acquises dans une base de données.
Fp4	Consulter L'opérateur pourra avoir accès aux informations suivantes: L'état du terrain, issu des relevés, présenté sous forme d'une carte représentant le tracé de la piste. Le cas échéant, des couleurs différentes pourront être utilisées pour afficher d'éventuels écarts sur l'état du terrain d'une zone à l'autre. Moyenne des relevés et qualification de l'état du terrain selon l'échelle française de pénétromètrie. Moyennes pour les parcours les plus empruntés sur la piste. Par exemple, la ligne droite, la piste circulaire ronde, etc. Prévisions météo. Date du dernier arrosage exprimé en mm et distingué pour la piste en ligne droite et la piste circulaire. Humidité du sol exprimée en pourcentage. Pluviométrie depuis 24 heures et depuis 7 jours. Évaporation de l'humidité du sol exprimée en mm. Le vent, les températures et l'ensoleillement influencent cette donnée. Direction du vent. L'hygrométrie, c'est-à-dire la quantité d'eau dans l'air exprimée en pourcentage.
Fp5	Analyser données Cette fonction analyse les mesures faites par la station météorologique et la sonde déterminant l'état du terrain afin de mettre à disposition les données utiles à l'opérateur.

3 – Contraintes de réalisation pour le système de traitement

3.1 – Caractérisation des fonctions de service (norme NF X50-151)

FS	Fonction de service / contraintes	de service / contraintes Critères d'appréciation		Flexibilité	
				Limite d'acceptation	Classe
Fp1	Réceptionner les données météorologiques	Gestion correcte de l'acquisition			F0
Fp2	Réceptionner la résistance terrain	Gestion correcte de l'acquisition			F0 F0
Fp3	Archiver données	Gestion correcte de la base de données			F1
Fp4	Consulter	Ergonomie IHM			F1
Fp5	Analyser données	Analyse des données cohérente avec les besoins exprimés par le client			F1

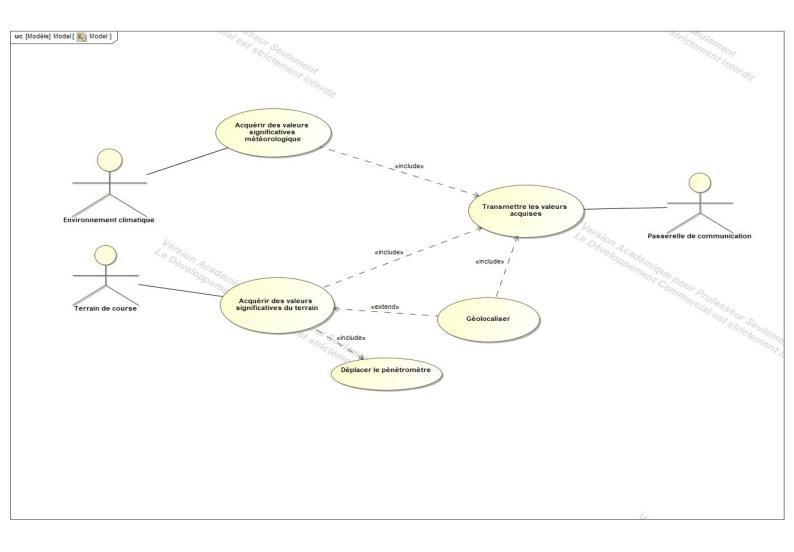
Flexibilité : F0 : flexibilité nulle, niveau impératif ; F1 : flexibilité faible, niveau peu négociable ; F2 : flexibilité bonne, niveau négociable ; F3 : flexibilité forte, niveau très négociable

4 – Spécifications fonctionnelles des systèmes d'acquisition

4.1 – Catalogue des acteurs

Acteurs	Rôle		
Environnement climatique	Connaître les conditions climatiques de la course.		
Terrain de course	Connaître les caractéristiques du terrain de course.		
Passerelle de communication	Recevoir et rendre accessible les différentes données acquises.		

4.2 – Diagramme des cas d'utilisation



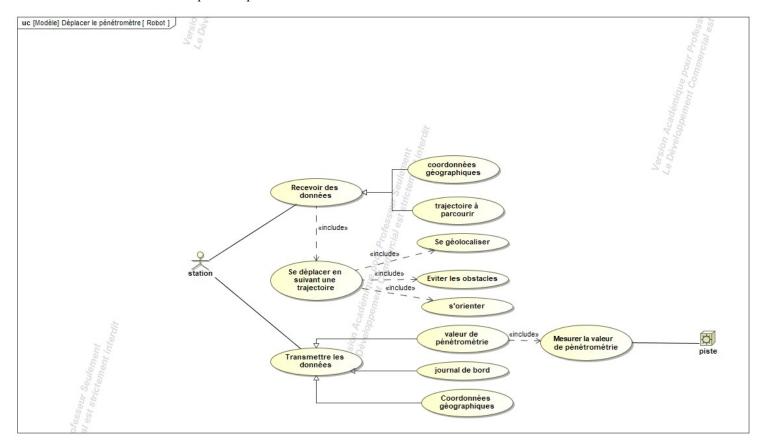
4.3 – Présentation fonctionnelle

4.3.1 - Identification des fonctions principales

L'analyse du cahier des charges permet d'identifier les principales fonctions couvertes par les s.

Fonctions principales du (Fxxx)	Description
Fs1	Acquérir des valeurs significatives météorologique (déjà validé en 2023)
Fs2	Acquérir des valeurs significatives du terrain (déjà validé en 2023)
Fs3	Géolocaliser (inclus maintenant dans Fs5)
Fs4	Transmettre les valeurs acquises (déjà validé en 2023)
Fs5	Déplacer le pénétromètre

Précision du cas d'utilisation « Déplacer le pénétromètre » :



Fonctions de services du (Fxxx)	Description
Fs51	Recevoir des données
Fs52	Se déplacer en suivant une trajectoire. La trajectoire est établie à partir des coordonnées et de l'orientation du robot,
Fs53	Se géolocaliser
Fs54	S'orienter
Fs55	Transmettre des données
Fs56	Mesurer la valeur de pénétrométrie
Fs57	Éviter les obstacles ; Des capteurs tel que palpeurs, détecteur de vide, gyroscope et lidar peuvent être envisagés.

4.4 – Contraintes de réalisation

Contraintes financières (budget alloué) :

Aucun budget alloué pour la réalisation de ce projet.

Contraintes de développement (matériel et/ou logiciel imposé / technologies utilisées) :

- Systèmes d'exploitation d'accueil : à définir avec le commanditaire pendant le déroulement du projet.
- Environnement de développement : en fonction des langages de développement utilisé.
- Technologies côté sonde : à définir avec le commanditaire pendant le déroulement du projet
- Technologie côté serveur : à définir avec le commanditaire pendant le déroulement du projet
- Bases données auquel il faudra accéder : à définir avec le commanditaire pendant le déroulement du projet
- Structure des répertoires d'application
 - Le paramétrage de l'application sera stocké de préférence dans la base de données.
 - Structure type des répertoires (exemple) :

\app\database\ {base de données}

\old\ {répertoire des anciennes applications}

- Structure générale des fenêtres
 - L'application d'affichage doit s'adapter à la résolution de l'écran d'affichage.
 - Pour les couleurs, une charte graphique sera à élaborer avec le commanditaire du projet.
 - On doit voir la différence entre les données qui sont fixes et les données variables.
 - Le design des boutons doit être moderne.
- Si possible, mise en place d'info bulle sur chaque bouton et champs :
 - description du champ;
 - affichage du raccourci s'il existe.

Contraintes qualité (conformité, délais, ...) :

- Modélisation pour la spécification/analyse : UML/SysML.
- Type de langage de codage : suite à la conception générique, on choisira le langage le mieux adapté.
- Numéro de version de l'application :
 - V principal.secondaire.révision
 - principal et secondaire : changement en manuel
 - révision : changement en automatique à chaque création d'un exe.

- Règles à respecter pour le codage :
 - Une méthode ne doit pas dépasser 100 lignes de caractères sauf exception.
 Le code doit être développé dans l'optique de pouvoir être modifié facilement.

 - 3. Le code doit être assez explicite pour se comprendre tout seul.
 - 4. Le code devra être commenté à minimum de 20% de la globalité du code.
 - 5. Commentaire sur chaque fonction.

- 6. Déclaration des variables :
 - pas d'accent, pas d'epace, pas de « »
 - utilisation de majuscule sur chaque mot de la variable
 - préfixe
 - 1er préfixe de type de portée :
 - g (globale), m (module), aucun (locale à une procédure)
 - 2ème préfixe de type de données :

Boolean bln

Byte byt

Collection (Objet) col

Currency cur

Date (Time) dtm

Double dbl

Error err

Integer int

Long lng

Object obj

Single sng

String str

Type défini par l'utilisateur udt

Variant vnt

exemple: mblnCalcInProgress

7. Déclaration des objets :

- même principe que la variable.
- utilisation d'un préfixe :

Combo Box cbo

Check Box chk

Bouton poussoir cmd

Image img

Label lbl

...

8. Déclarations diverses :

- même principe que la variable.
- utilisation d'un préfixe :

Procedure Sub sub

Function fun

Module mod

Object obj

Traitement des erreurs err

• Déploiement de l'application :

- 1. Le déploiement de l'application devra se faire en accord avec la planification des incréments. Après intégration des différents modules constituant l'incrément, ce dernier sera validé par un plan de test élaboré lors de la planification des incréments.
- 2. La création d'un setup de déploiement (avec les dossiers, base de données, raccourcis bureau et menu démarrer) est exigée.
- 3. Dans la mesure du possible lors de l'installation, le setup devra permettre le paramétrage de l'applicatif.
- 4. Une réflexion pour effectuer un déploiement de l'application lors des mises à jour de l'exe sur les postes client devra être menée.

Documentation à produire :

Un seul dossier technique est à produire en deux exemplaires. Son contenu est le suivant :

- Présentation du système à concevoir dans lequel nous trouverons un synoptique général de l'application ainsi qu'un cahier des spécifications générales et techniques.
- Conception préliminaire.
- Plan de tests d'intégration.
- Planning prévisionnel des incréments.
- Dossier des incréments. Pour chaque incrément, on trouvera les rubriques suivantes :
 - o Principales mises en œuvre effectuées.
 - Justification des principaux choix de conception effectués.
 - o Conception détaillée : détail de chaque objet.
 - Plan de tests unitaires.
 - Procès-verbaux des tests unitaires.
 - o Bilan.

- Bilan des tests d'intégration. On trouvera sous cette rubrique les éléments suivants :
 - Les procès-verbaux des tests d'intégration.
 - Le planning réel des incréments comparé au planning prévisionnel avec commentaires.
- Manuel d'installation.
- Manuel d'utilisation pour les opérateurs (contrôle mis en route, arrêts, modes automatiques et manuels, défauts).

Remarques:

- On devra être capable de déterminer facilement le travail réalisé par chaque étudiant participant au projet.
- La rédaction du dossier s'effectue **pendant le déroulement du projet**. Certains éléments de ce dossier seront **exigés pendant les revues** de projet.
- Sur la forme, le dossier technique devra : respecter les normes et standards de représentation, être maniable, homogène.
- Sur le fond, le dossier technique devra être cohérent, complet et précis.
- Nous devons avoir à la fin du projet une documentation de qualité qui permettra de modifier l'application facilement.
- Exigences pour la livraison :

Fin mai 2025, le projet devra être livré. Les éléments livrables sont :

- Un dossier mémoire comprenant toute la documentation décrite dans le paragraphe précédent.
- Un support amovible comprenant :
 - La documentation et les présentations produites par l'équipe de projet.
 - Les différents codes source de l'application réalisée.
 - Un programme d'installation automatique de l'application.

Contraintes de fiabilité, sécurité :

- Couplage : Les communications entre l'application embarquée et le système de gestion de BD n'entraîne pas d'erreurs.
- *Efficacité* : l'exécution de l'application doit être fluide pour l'opérateur sans arrêt de l'application. Les applications réalisent les fonctions principales priorisées par le Maître d'Ouvrage.
- Maintenabilité :
 - Les procédures d'installation et de configuration doivent être rédigées de telle sorte qu'elles soient facilement reproductibles.
 - Le code devra être développé dans l'optique de **pouvoir être modifié facilement**.
- Robustesse:
 - L'utilisation de framework et de patrons de développements standards (design pattern) est un gage de robustesse des applications.
 - Toutes les valeurs de retour des fonctions devront être testées pour gérer les erreurs.
 - o Toutes les méthodes sont testées unitairement.
 - Si l'application est en cours de fonctionnement et que l'opérateur arrête l'ordinateur, cela ne doit pas bloquer l'arrêt de l'ordinateur.
 - Sur chaque champ rentré par l'opérateur, il doit y avoir un contrôle de donnée suivant le type demandé (vérification du nombre de caractères, du type...) et un formatage de la donnée (remplacement du « . » par une « , », mise en majuscule ou en minuscule, arrondi pour les valeurs numériques).
- Sécurité : Les données ne pourront être accessibles que par les personnels prévus.
- Portabilité : l'application devra être testée sous Windows Seven ou supérieure pour la station d'administration.
- *Ergonomie* : l'exploitation du logiciel est faite par un opérateur habilité. L'utilisation doit être la plus simple et la plus intuitive possible.

4.5 – Ressources mises à disposition des étudiants (logiciels / matériels / documents)

Documentation:

La principale source d'information sur les technologies à employer se trouve sur Internet.

5 – Répartition des fonctions ou cas d'utilisation par étudiant

Une affectation possible des fonctions à développer entre les étudiants est donnée ici.

Cette répartition sera susceptible d'être modifiée du fait le l'utilisation d'une méthode de développement itérative pour la gestion du projet qui tient compte de l'engagement des étudiants pour la réalisation du projet ainsi que des aléas rencontrés au cours du projet.

	Fonctions à développer et tâches à effectuer	
Prof ER □ IR □	Liste des fonctions assurées par l'étudiant : • Fs1 : Acquérir données météorologiques • Fs4 : Transmettre les valeurs acquises	Installation: • Station météorologique. Mise en œuvre: • Alimentation des différents capteurs. Réalisation: • Carte permettant d'acquérir les différentes valeurs et de les communiquer (LORA). • Conception d'une station météorologique Documentation: • Mise en service et exploitation
Étudiant 1	Liste des fonctions assurées par l'étudiant : • Fp1 : Réceptionner les données météorologiques • Fp2 :Réceptionner la résistance du terrain • Fp3 : Archiver les données	Installation: Installer l'EDI utilisé. Installer la maquette de test du système. Installer passerelle, serveur LoRaWAN. Mise en œuvre: Mise en œuvre des différentes solutions retenues. Configuration: Configurer la chaîne de développement. Réalisation: Réalisation des fonctionnalités en charge. Documentation: Dossier décrivant les choix retenus. Dossier décrivant le détail de chaque fonctionnalité développée. Dossier de réalisation des différentes fonctionnalités en charge.
Étudiant 2	 Fp4: Consulter Fp5: Analyser données: L'état du terrain, issu des relevés, présenté sous forme d'une carte représentant le tracé de la piste. Le cas échéant, des couleurs différentes pourront être utilisées pour afficher d'éventuels écarts sur l'état du terrain d'une zone à l'autre. Moyenne des relevés et qualification de l'état du terrain selon l'échelle française de pénétromètrie. Moyennes pour les parcours les plus empruntés sur la piste. Par exemple, la ligne droite, la piste circulaire ronde, etc. 	 L'infrastructure réseau interne Configurer la chaîne de développement. Réalisation : Réalisation des fonctionnalités en charge Documentation : Prototypage des interfaces-utilisateur (Mockup) Dossier décrivant les choix retenus. Dossier décrivant le détail de chaque fonctionnalité développée. Dossier de réalisation des différentes

	Fonctions à développer et tâches à effectuer						
Étudiant 3	 Fp4: Consulter Fp5: Analyser données Prévisions météo. Date du dernier arrosage exprimé en mm et distingué pour la piste en ligne droite et la piste circulaire. Humidité du sol exprimée en pourcentage. Pluviométrie depuis 24 heures et depuis 7 jours. Évaporation de l'humidité du sol exprimée en mm. Le vent, les températures et l'ensoleillement influencent cette donnée. Direction du vent. L'hygrométrie, c'est-à-dire la quantité d'eau dans l'air exprimée en pourcentage 	 L'infrastructure réseau interne Configurer la chaîne de développement. Réalisation : Réalisation des fonctionnalités en charge Documentation : Prototypage des interfaces-utilisateur (Mockup) Dossier décrivant les choix retenus. Dossier décrivant le détail de chaque fonctionnalité développée. Dossier de réalisation des différentes fonctionnalités en charge. 					
Étudiant 4	• Fs5: Déplacer le pénétromètre • Fs51: Recevoir des données • FS53: Se géolocaliser;	Installation: • Robot équipé du pénétromètre. Mise en œuvre: • Robot et pénétromètre (dans un second temps). Réalisation:					
ER 🗌 IR 🗍	 FS54: S'orienter; FS55: Transmettre des données 	 carte permettant de communiquer, de géolocaliser et s'orienter Documentation : Installation Conception détaillée Mise en service et exploitation 					

	Fonctions à développer et tâches à effectuer	
Étudiant 5	Liste des fonctions assurées par l'étudiant : • Fs5: Déplacer le pénétromètre • FS52: Se déplacer en suivant une trajectoire • FS56: Éviter les obstacles • FS57: Mesurer la valeur de pénétrométrie • Alimenter les différentes cartes. • Fs51 Recevoir des données • Fs52 Se déplacer en suivant une trajectoire • Fs53 Se géolocaliser • Fs54 S'orienter • Fs55 Transmettre des données • Fs56 Éviter les obstacles • Fs57 Mesurer la valeur de pénétrométrie	Installation: Robot équipé du pénétromètre. Mise en œuvre: Pénétromètre. Réalisation: Carte permettant d'alimenter les autres cartes et les moteurs; Carte d'acquisition des capteurs d'obstacles et commande moteurs Documentation: Installation Conception détaillée Mise en service et exploitation

6 – Exploitation Pédagogique – Compétences terminales évaluées :

6.1 – Spécialité IR

		Contrat de Tâche								hes lisée	S
Activités	Tâches		Compétences	Candidat 1	Candidat 2	Candidat 3	Candidat 4	Candidat 5	Centre	Entreprise	Les deux
		compagnement du client				1_					
	T1	Analyse des besoins du client	_								
		Réception de l'installation avec le client	_								
R1		Formation du client	C1								
		Explication des modalités de l'intervention									
		Information et/ou conseil au client									
	<u> </u>	Fidélisation de la clientèle								Ш	
		tallation et qualification (activité commune aux deux options)									
	-	Analyse de la demande du client					-				
R2	12	Production des documents pour la mise en œuvre (plans d'exécution, protocoles,paramétrages etc.)									
K2	Т3	Vérification du dossier et interprétation des plans d'exécution	C8 C10								
	T4	Préparation du chantier en fonction de l'intervention souhaitée									
	T5	Réalisation des opérations avec, en particulier, prise en compte des contraintes client et contrôle matériel et logiciel de l'installation									
	Т6	Recettage de l'installation									
	Exp	ploitation et maintien en condition opérationnelle (activité con	nmune	г аих	deux	optio	ons)				
	T1	Suivi de l'exploitation technique									
	T2	Contact avec les supports techniques externes									
R3	Т3	Supervision de l'état du réseau dans son périmètre									
	T4	Réalisation d'un diagnostic de premier niveau	C8 C10								
	T5	Configuration matérielle et logicielle des équipements	-								
	Т6	Intégration de nouveaux équipements	-								
	T7	Mise à jour des équipements									
	Ges	stion de projet et d'équipe (activité commune aux deux options	s)	1	I	1	1			I	
	-	Identification de toutes les étapes du projet jusqu'à la									

R4		réception des travaux								
	T2	Identification des ressources humaines et matérielles								
	Т3	Management des équipes opérationnelles internes	C1							
	T4	Gestion de la sous-traitance	C3							
	T5	Pilotage de l'exécution des travaux								
	Т6	Encadrement des équipes externes								
	Ma	intenance des réseaux informatiques			-					
	T1	Pilotage et suivi des interventions jusqu'à la fin de l'incident								
R5	T2	Communication des procédures auprès des techniciens de maintenance								
	Т3	Réalisation de reportings quotidiens et hebdomadaires pour les interventions	C10							
	T4	Réalisation de diagnostics et d'interventions de maintenance curative								
	T5	Réparation de câblage, changement de cartes ou d'équipements								
	Т6	Rédaction de comptes rendus d'intervention								
	Éla	boration et appropriation d'un cahier des charges				_		1		
	T1	Collecte des informations	C1							
D1	T2	Analyse des informations								
	T3	Interprétation d'un cahier des charges	C3							
	T4	Formalisation du cahier des charges								
	Développement et validation de solutions logicielles									
	T1	Conception de l'architecture d'une solution logicielle								
	T2	Modélisation d'une solution logicielle								
D2	Т3	Développement, utilisation ou adaptation de composants logiciels	C8							
	T4	Tests de mise en production								
	T5	Recette et validation								
	Gestion d'incidents									
	T1	Ouverture et analyse des tickets par niveau de criticité								
	T2	Traitement des tickets								
D3	Т3	Remédiation des incidents	C1							
	T4	Élaboration des rapports d'incidents	C10							
	T5	Transmission de l'information (escalade)								
	Val	orisation de la donnée								
	T1	Collecte de la donnée								
	T2	Stockage de la donnée	1							
D4	Т3	Orchestration de la donnée								

	T4	Analyse de la donnée	C3							
	Т5	Exploitation de la donnée	C8							
	Audit de l'installation ou du système									
	T1	Évaluation des biens et moyens dans le périmètre de l'audit	1							
	T2	Évaluation de la configuration	C3 C10							
D5	Т3	Évaluation du contrôle d'accès	CIO							
	T4	Évaluation de la gestion de compte								
	Т5	Évaluation de la sécurité								

6.2 – Spécialité ER

7 – Planification (Gantt)

Début du projet semaine 9

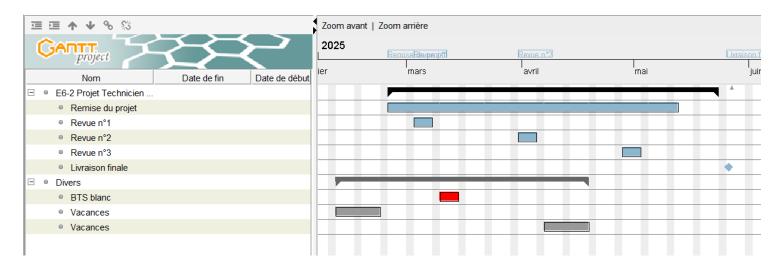
Revue 1 (R1) semaine 10

Revue 2 (R2) semaine 14

Revue 3 (R3) semaine 18

Remise du projet (Re) se référer au planning d'organisation des examens **Soutenance finale (Sf)** se référer au planning d'organisation des examens

Livraison (Li) à déterminer avec le commanditaire



8 – Condition d'évaluation pour l'épreuve E6-2

8.1 – Disponibilité des équipements

L'équipement sera-t-il disponible ?	Oui 🗌	Non 🗌
-------------------------------------	-------	-------

8.2 – Atteintes des objectifs du point de vue client

Le jury devra considérer que le projet est abouti si toutes les fonctions de services de classe de flexibilité F0 à F2 sont réalisées et correspondent pleinement au cahier des charges fonctionnel (c.d.c.f.).

8.3 – Avenants :		
Date des avenants :	 Nombre de pages :	

9 – Annexes

9.1 – Définition des termes de la norme NF X 50-150

A.1 Analyse fonctionnelle : Démarche qui consiste à recenser, ordonner, caractériser, hiérarchiser et/ou valoriser les fonctions. Démarche d'étude permettant d'établir le cahier des charges fonctionnel et les spécifications fonctionnelles

A.2 Besoin : Nécessité ou désir éprouvé par un utilisateur.

A.3 Cahier des charges fonctionnel (CdC F):

Document par lequel le demandeur exprime son besoin (ou celui qu'il est chargé de traduire) en termes de fonctions de service et de contraintes. Pour chacune d'elles, sont définis les critères d'appréciation et leurs

niveaux : chacun de ces niveaux est assorti d'une flexibilité. Document établi par le demandeur définissant les clauses techniques, les clauses de qualité et les clauses administratives applicables à la fourniture recherchée ; il sert de base à la proposition du fournisseur et pourra faire l'objet d'un contrat.

- **A.4** Concepteur ou concepteur-réalisateur (d'un produit) : Entité, responsable de la conception d'un produit, qui outre les exigences techniques, prend en compte les conditions, coûts et délais de réalisation.
- A.5 Contrainte : Limitation à la liberté de choix du concepteur-réalisateur d'un produit.
- **A.6** Critère d'appréciation d'une fonction : Caractère retenu pour apprécier la manière dont une fonction est remplie ou une contrainte respectée.
- **A.7 Décideur :** Personne mandatée pour prendre les décisions relatives à une action, les faire connaître et les faire appliquer.
- **A.8 Demandeur (d'un produit) :** Entité qui recherche un produit, en émet le cahier des charges, en vue de son acquisition et de son utilisation par elle-même ou par d'autres.
- **A.9 Expression fonctionnelle du besoin :** L'expression fonctionnelle du besoin est constituée par la démarche et les documents qui en résultent.
- **A.10 Flexibilité d'un niveau :** Ensemble d'indications exprimées par le demandeur sur les possibilités de moduler un niveau recherché pour un critère d'appréciation.
 - **A.10.1 Classe de flexibilité :** indication littérale, placée auprès du niveau d'appréciation, permettant de préciser son degré de négociabilité ou d'impérativité.
 - **A.10.2** Limite d'acceptation : Niveau de critère d'appréciation au delà duquel, ou en deçà suivant le cas, le besoin est jugé non satisfait.
 - **A.10.3 Taux d'échange :** Rapport déclaré acceptable par le demandeur entre la variation du prix (ou du coût) et la variation correspondante d u niveau d'un critère d'appréciation, ou entre les variations de niveau de deux critères d'appréciation.
- **A.11 Fonctions :** Actions d'un produit ou de l'un de ses constituants exprimées exclusivement en termes de finalité.
 - **A.11.1 Fonction de service :** Action attendue d'un produit (ou réalisée par lui) pour répondre à un élément du besoin d'un utilisateur donné.
 - **A.11.2 Fonction technique :** Action interne au produit (entre ses constituants) choisie par le concepteur-réalisateur, dans le cadre d'une solution, pour assurer des fonctions de service.
- **A.12 Niveau d'un critère d'appréciation :** Grandeur repérée dans l'échelle adoptée pour un critère d'appréciation d'une fonction. Cette grandeur peut être celle recherchée entant qu'objectif ou celle atteinte pour une solution proposée.
- **A.13 Produit :** Ce qui est (ou sera) fourni à un utilisateur pour répondre à son besoin. Ce peut être le résultat d'une activité, un matériel, un service, un système, un ouvrage, un processus industriel ou administratif (procédé, logiciel, procédure, etc.) ou toute combinaison de ceux-ci.
- **A.14** Utilisateur : Personne ou entité pour qui le produit a été conçu et qui exploite au moins une des fonctions du produit au cours de son cycle de vie.

10 – Observation de la commission de Validation Ce document initial: comprend 18 pages et les documents annexes suivants : (À remplir par la commission de a été utilisé par la Commission Académique de validation qui s'est réunie à validation qui valide le sujet de projet) Orvault, le 12 / 12 / 2023 Défini \square Insuffisamment défini □ Non défini □ Contenu du projet : Pertinent / À un niveau BTS SN □ Problème à résoudre : Cohérent techniquement Complexité technique: Suffisante Insuffisante Exagérée (liée au support ou au moyen utilisés) Le projet permet l'évaluation de toutes les compétences terminales Cohérence pédagogique: (relative aux objectifs de l'épreuve) Chaque candidat peut être évalué sur chacune des compétences Planification des tâches demandées aux Projet ... Insuffisamment défini □ Non défini □ étudiants, délais prévus, ...: Défini et raisonnable Les revues de projet sont-elles prévues : (dates, Oui 🗌 Non \square modalités, évaluation) Conformité par rapport au référentiel et à la Oui 🗌 Non 🗌 définition de l'épreuve : Observations: 10.1 – Avis formulé par la commission de validation : Sujet à revoir : Sujet accepté Conformité au Référentiel de Certification / Complexité en l'état Définition et planification des tâches Critères d'évaluation Autres: ••••• Sujet rejeté Motif de la commission: 10.2 – Nom des membres de la commission de validation académique : Établissement Académie **Signature** Nom

10.3 – Visa de l'autorité académique :

(nom, qualité, Académie, signature)

Nota:

Ce document est contractuel pour la sous-épreuve E6-2 (Projet Technique) et sera joint au « Dossier Technique » de l'étudiant.

En cas de modification du cahier des charges, un avenant sera élaboré et joint au dossier du candidat pour présentation au jury, en même temps que le carnet de suivi.